

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2021**

Membres	73
Présents	56
Pouvoirs	06
Votants	62
Exprimés	62
Pour	62
Contre	-

*L'an deux mille vingt et un, le treize décembre à 18 heures 00, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant Colonel Faro à Tulle, sous la présidence de M. Michel BREUILH Président;*

*Convocation de M. Michel BREUILH en date du 6 décembre 2021.*

*Secrétaire de séance : M. Bruno FLEURY*

*Fonctionnement de l'assemblée régi par les termes de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 rétablissant certaines dispositions dérogatoires du CGCT visant à faciliter le fonctionnement des assemblées locales en période d'épidémie de Covid 19*

**Etaient présents :**

Mesdames Christelle BIDAULT, Joëlle BLOYER, Emilie BOUCHETIL, Anne BOUYER, Sylvie CHRISTOPHE, Christèle COURSAT, Christine DESARMENIEN, Betty DESSINE, Ana Maria FERREIRA, Valérie DUMAS, Nicole EYROLLES, Marie-Christine FAURE, Béatrice GORON, Sandy LACROIX, Fabienne LATOUR, Christiane MAGRY JOSPIN, Catherine MONS, Stéphanie PERRIER, Sophie ROY, Irène SERVIÈRES, Stéphanie VALLEE

Messieurs Dominique ALBARET, Marcel AUBOIROUX, Marc BACHELLERIE, Eric BELLOUIN, Patrick BORDAS, Jean-Jacques BOSSOUTROT, Michel BOUYOU, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Alain CHASTRE, Roger CHASSAGNARD, Bernard COMBES, Alain DELAGE, Francis DEVEIX, Bruno FLEURY, Pascal FOUCHÉ, Henri JAMMOT, Bernard JAUVION, Jean-François LABBAT, Jean-Jacques LAUGA, Patrick LERESTEUX, Hervé LONGY, Christian MADELRIEUX, Florent MOUSSOUR, Jean MOUZAT, Alain PENOT, Jean-Pierre PEUCH, Daniel RINGENBACH, Jean-François ROCHE, Marc ROUGERIE, Bernard SALLES, Jean-François SALLES, Jacques SPINDLER, Gérard TOURNEIX

M. René MEFREDJ suppléant de M. Serge HEBRARD.

**Avaient donné pouvoir :**

Mme Odile BOUYOUX à M. Alain PENOT  
Mme Yvette FOURNIER à M. Michel BREUILH  
M. Pascal CAVITTE à M. Michel BOUYOU  
M. Pierre COULOUMY à Mme Betty DESSINE  
M. Fabrice MARTHON à Mme Ana Maria FERREIRA  
M. Jérémy NOVAIS à M. Jacques SPINDLER

**Etaient absents :**

Mmes Annie CUEILLE, Muriel REBUFFEL, Marie-Amélie RIVIERE, Martine DUPIN-de-BEYSSAT, Josette VERDEYME, MM. Raphaël CHAUMEIL, Ubald CHENOU, Christian DUMOND, Xavier DURAND, Marc GERAUDIE, Grégory HUGUE.

**Objet : 4.4 Admissions en non-valeur**

**Le conseil communautaire,**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le budget principal, le budget autonome assainissement,

Considérant la requête du service de gestion comptable de Tulle de 21 demandes d'admission de mandats pour créances éteintes sur décision du tribunal d'instance,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

1°) Prend acte des 21 demandes d'admission de mandats pour créances éteintes sur décision du tribunal d'instance d'un montant de 4 327.66 € sur le budget principal et de 1 051.68 € sur le budget assainissement et dont les écritures comptables seront constatées à l'article 6542.

Fait et délibéré le 13 décembre 2021

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,

Michel BREUILH

